

**VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES SUR
REITERATION DES ENCHERES**
d'une Parcelle de terre à usage agricole à CASTELMAUROU
(31180), Lieudit Bagis
Mise à Prix : 35.000 € (TRENTE-CINQ MILLE EUROS)

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 16 avril 2026 à 14H00**, à l'audience des criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE, au Palais de Justice de ladite Ville, 2 Allées Jules Guesde.

LA VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE

LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE MIDI-PYRENEES, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 640 000 000 euros, dont le siège social est situé 10, avenue Maxwell à Toulouse 31100, Immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 383 354 594, Intermédiaire d'assurance, Immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07019431, carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3101 2018 000 037 168, Garantie Financière 110 000 euros, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Christophe MORETTO, SELARL ARCANTHE – avocat au barreau de TOULOUSE, 4 Allées Paul Feuga.

DESIGNATION

Une parcelle de terre destinée à l'agriculture sise sur la Commune de CASTELMAUROU (31180), y cadastrée lieudit « Bagis » Section ZB n°24 pour une contenance de 7ha 08a 04ca. Une partie de cette parcelle est à usage de stockage de déchets verts.

Cette parcelle est mise à disposition de l'EARL BORDEMONVERT.

Ledit bien avait été adjugé au prix de 35.100 € à l'audience d'adjudication du 22 juin 2023

VISITE DES LIEUX

Libre

CONDITIONS DE LA VENTE

Pour tous renseignements relatifs à la vente, consulter le cahier des conditions de vente n°22/00209, déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet, ou au cabinet de l'avocat poursuivant la SELARL ARCANTHE (uniquement sur rendez-vous) ou sur Internet (www.avoventes.fr ou www.info-encheres.com).

Les enchères ne peuvent être portées que par Ministère d'avocat inscrit au Barreau de TOULOUSE.

Frais de poursuites en sus du prix, outre la TVA, le cas échéant.

TOULOUSE, le 11 février 2026

SELARL ARCANTHE,
Représentée par Maître MORETTO,
Avocat signé